

**FORMATION D'INTÉGRATION DES PERSONNELS PROFESSIONNELS DU SSM**



**Intitulé de la formation:**

Formation d'intégration des personnels professionnels du SSSM

**🎯 Objectifs pédagogiques:**

- Accompagner le stagiaire dans le passage du statut de « professionnel de santé » à celui d'officier professionnel de la sous-direction santé du SDTIS.
- Connaître les éléments fondamentaux constituant à la fois le cadre d'emploi du SSSM mais aussi les droits et les devoirs ainsi que les valeurs et les traditions des officiers de sapeur-pompier.
- Savoir utiliser les outils de la gestion administrative en SDTIS mais également d'intégrer, à chaque niveau, le management par la qualité.
- Animer des séquences de formations et/ou des informations dans la limite de leurs compétences.
- Former les stagiaires dans leurs missions de prévention et d'éducation des SP, de médecine d'aptitude et de médecine professionnelle.
- Former les stagiaires leurs rôles dans les missions de secours au quotidien et de secours collectifs, dans leur mission de soutien sanitaire en opération.
- Former les pharmaciens dans l'exercice particulier de la gérance des PUI de SDTIS.

Tout au long de la formation, les stagiaires sont évalués au travers :

- de synthèses groupales régulières;
- de l'évaluation pratique du DIU module urgence;
- de l'évaluation d'un travail de recherche tutoré et de sa soutenance du DIU module santé publique santé au travail;
- des évaluations certificatives des modules pratiques en simulation.

**🕒 Modalités de déroulement:**

Durée totale: 22 semaines comprenant des enseignements à distance ainsi que la préparation et le défilé du 14 juillet.

Places disponibles: 30 stagiaires

Matériels à apporter: Tenue opérationnelle F1 ou TSI, tenue administrative, tenue de sortie, gants blancs, fourragère, décorations, tenue de feu suivant module et sur demande du responsable pédagogique.

Nécessaire prise de notes

Clé USB

Gourde

Lieu(x): Département des formations de santé de l'ENSOSP

## PUBLIC ET ACCÈS



### **Public concerné:**

Médecins, infirmiers et pharmaciens de sapeurs-pompiers professionnels du service de santé et de secours médical des SDTIS.



### **Prérequis:**

Lauréat du concours de Médecin, Pharmacien, Infirmier de la DGSCGC et recruté par un SIS.

## VALIDATION ET CERTIFICATION



### **Modalités d'évaluation des acquis / Modalités de suivi et sanction:**

Taux de réussite : 100 %

Taux de satisfaction (2021-2023) : 72.50 %

## CONTENU ET COMPÉTENCES

## MODALIÉS PRATIQUES ET TARIFS



### **Tarifs:**

Se reporter à la tarification en vigueur